Ainsi que nous l'avons dit plus haut, un des coi paraît devoir amener des complications fort graves, ans M. Durasnel, appelé aussitôt, n'a-t-il pu encore répondre de l'état du malheureux blessé, assurément jugé très grave.

Les agresseurs ayant requis les deux gardes afin de les amener sur le théâtre de l'agression dont, à leur avis, ils avaient été victimes, se sont, arrivés près de l'hospice, permis les plus grossières injures envers les représentants de la force publique. Ceux-ci se sont vus obligés de les arrêter et ce n'est pas sans peine qu'ils ont pu traîner l'un d'eux, Lefevère, jusqu'à la prison municipale.

Devant ce coup de théâtre, les frères Capon ont pris la fuite et n'ont pas encore été arrêtés.

La gendarmerie de Tourcoing a maintenu l'arrestation de Lefevère, qui a été mis à la disposition du parquet dès dimanche matin.

— *Un jeune soldat blessé, un fort, en nettoyant son fusil.* — Samedi matin, un jeune soldat du recrutement de Calais, arrivé depuis quelques jours au fort de Bondues où il était caserné, s'est blessé grièvement en nettoyant son fusil.

La baguette qu'il ne pouvait retirer du canon s'est détachée tout à coup à la suite d'un effort plus brusque et s'est enfoncée profondément dans la tête du malheureux et a perforé les fosses nasales.

Le blessé qui perdait beaucoup de sang a été conduit à l'hôpital militaire à Lille.

Son état est jusqu'aujourd'hui considéré comme des plus graves.

LILLE

Légion d'honneur. — M. G. Dubar, directeur de l'*Echo du Nord*, vice-président du Syndicat de la presse départementale, est nommé officier de la Légion d'honneur.

M. Du Vivier des Valiens, commissaire central à Lille, est nommé chevalier.

Nous publions, plus haut, d'autres nominations intéressant la région du Nord.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Charles Ardaens, pharmacien à Fives, décédé le 1er janvier, dans sa soixante-quatrième année.

M. Ardaens, après avoir été interne des hôpitaux de Paris et attaché comme chimiste expert au laboratoire municipal de Paris, était venu s'établir à Fives, où il jouissait de l'estime et de la sympathie de tous.

A diverses reprises, M. Ardaens figura comme candidat sur les listes municipales de droite.

Congrès chrysanthémiste et grande exposition internationale à Lille en 1898. — La Société des chrysanthémistes du nord de la France, qui avait décidé depuis 1896 d'organiser un congrès international chrysanthémiste en 1898, en a arrêté la date au 10 novembre. L'exposition internationale de chrysanthèmes, qui aura lieu en même temps au Palais-Rameau, s'ouvrira le jeudi 11 novembre pour se terminer le lundi 15.

Les congressistes seront invités, le lendemain du congrès, à visiter les importants établissements horticoles de création récente ou ancienne de la région, tels que les Grapperies du Nord, appartenant à M. Cordonnier, à Bailleul, les grands établissements horticoles de Roubaix-Tourcoing, à Wattrelos; celui de MM. Dutrie frères, à Steenwerck, etc.

Une réduction de *50 0/0 sera demandée pour les* congressistes qui se rendront à Lille.

Le nouveau colonel du 43e. — M. Gueile, dont nous avons annoncé hier la nomination au grade de colonel et l'affectation au 43e régiment d'infanterie n'est pas un inconnu pour nos lecteurs. Lieutenant-colonel pendant quatre ans du régiment qu'il est appelé à commander, il a su se faire apprécier des officiers et des soldats pendant qu'il devenait véritablement *Lillois par les nombreuses* relations qu'il s'est créées dans notre ville.

Nous n'avons donc pas à le présenter, mais nous ne voulons pas manquer à la tradition que nous avons toujours fidèlement gardée de publier les états de services du nouveau chef de notre beau régiment lillois.

M. le colonel Gueile est entré à St-Cyr le 16 octobre 1865 et il a été nommé sous-lieutenant au 41e régiment d'infanterie le 1er octobre 1867.

Il a fait avec ce régiment la campagne de 1870 et il s'est bravement conduit à Borny, à Gravelotte et à St-Privas.

Nommé lieutenant au corps le 28 septembre 1870, après un fait d'armes à la Grange-au-Bois le 22 septembre, il a commandé jusqu'à la capitulation la 4e compagnie du 3e bataillon. Fait prisonnier de guerre, il a été interné à Hambourg du 29 octobre 1870 au 22 mars 1871.

Le 6 février 1874, il était nommé capitaine au corps. C'était un de ces jeunes officiers vaillants et studieux sur lesquels la France comptait pour refaire notre armée vaincue.

M. Gueile a été nommé successivement major au 56e le 29 décembre 1885, chef de bataillon au 119e, 24 avril 1891, chef de bataillon au 45e le 11 octobre 1892. Il était promu lieutenant-colonel du 43e le 26 décembre 1893.

Au cours de sa carrière, le colonel Gueile a été chargé de différentes missions et il les a remplies à la satisfaction de ses chefs. Le journal militaire officiel a souvent inséré des lettres de félicitations et d'éloges qui lui étaient adressées pour des travaux délicats qu'il avait su brillamment mener à bonne fin.

Il a passé quelque temps dans les parquets militaires comme substitut du rapporteur près le 22e conseil de guerre, à Vincennes, du 15 décembre 1871 au 25 juillet 1872, et comme substitut du commissaire du gouvernement près le 10e conseil de guerre, du 14 juin 1879 au 1er janvier 1880.

Il aimait, du reste, les questions de droit, et tout en approfondissant le code militaire il se passionnait pour tout ce qui concerne la législation. Ses études ont été couronnées du titre de docteur en droit, titre rare chez un militaire.

Nous l'avons retrouvé dans la justice militaire, mais alors comme président du conseil de guerre de la première région, et nous avons été frappé de la lucidité qu'il a su mettre dans les affaires si embrouillées des comptabilités d'artillerie.

M. le colonel Gueile a été officier d'ordonnance de M. le général Lacretelle, commandant la 3e division d'infanterie, du 10 avril 1872 au 6 février 1874. Il a été détaché comme capitaine à l'arsenal de Rennes, du 1er janvier au 1er avril 1876 et, en 1877, il a été détaché à la révision de la carte de France, où il a fait preuve de qualités supérieures.

Après avoir accompli les fonctions de capitaine-adjudant-major chargé des écoles régimentaires et de capitaine de tir, il a été nommé professeur adjoint de législation et d'administration à l'école spéciale militaire du 20 mars 1882 au 29 décembre 1885.

Comme commandant, il a été professeur en titre du même cours du 28 septembre 1888 au 11 octobre 1892.

M. le colonel Gueile est chevalier de la Légion d'honneur depuis le 28 décembre 1888. Il avait été nommé officier d'académie le 1er janvier 1885, chevalier de Sainte-Anne de Russie le 20 mai 1883 et chevalier de Notre-Dame de la Conception de Villaviciosa (Portugal), le 9 septembre 1886.

Nous sommes heureux de constater que notre 43e est toujours en de bonnes mains. Comme éducateur, nous venons de le dire, son colonel est un maître. Nous devons ajouter que, comme chef, il unit les deux plus précieuses qualités du commandement : la promptitude de la décision et le calme dans l'exécution.

Avec un pareil guide, le 43e continuera à suivre l'impulsion qui lui a été donnée par les colonels de Ricouart, Jacquey et de Courson.

Une tentative de meurtre. — Une tentative d'assassinat assez dramatique a été commise samedi matin, rue Nationale. Voici les faits :

Un sieur Henri Durand, âgé de 37 ans, marchand de vins à Bordeaux, a tenté d'assassiner, samedi matin, une femme Victorine Coustry, âgée de 35 ans, sans profession, demeurant rue Nationale, 137, au premier étage.

Il avait passé la nuit chez cette femme et, le matin, vers sept heures, Durand, sans discussion, sans un mot, porta un violent coup de pied de fer de cordonnier sur la tête de Victorine Coustry: il essaya ensuite de l'étrangler avec une couverture de lit.

Après une lutte terrible, la femme parvint à se dégager des mains du meurtrier, elle courut vers la fenêtre, brisa un carreau et appela au secours.

Attiré par ces cris, l'agent Sonneville, qui se trouvait à proximité, accourut et mit le sieur Durand en état d'arrestation et le conduisit au poste de police du cinquième arrondissement.

La femme Coustry a reçu les soins empressés de M. le docteur Laurent qui estime que, sauf complications, elle en sera quitte pour trois semaines de repos.

M. Mongues, commissaire de police du 5e arrondissement, a ouvert une enquête.

On croit que le sieur Durand a tenté d'assassiner la femme Courtry dans l'intention de la voler.

Un suicide. — L'année est à peine éclose, que déjà il nous faut signaler un suicide. Samedi matin, le nommé Gustave Versleurt, âgé de 37 ans, demeurant 141, rue de Juliers, cour Cornille, a mis fin à ses jours en se pendant au plafond de son habitation. M. le docteur Vermersch, requis par la police, a constaté le décès. On attribue ce suicide à des chagrins intimes.

Un cadavre dans un puits. — Nous avons parlé de la disparition de M. Dessaine, d'Hellemmes, disparition qui coïncidait avec la découverte d'une casquette et d'un foulard près d'un puits de la rue de Bavai.

Samedi après-midi, en faisant des recherches, des ouvriers ont retiré d'un puits le cadavre de M. Dessaine.

Mme Dessaine a réclamé le corps de son mari.

L'enquête continue, car on ne sait encore s'il y a en crime ou suicide. Le cadavre ne porte pas de traces de violences.

TRIBUNAUX

Tribunal de commerce de Roubaix. — *Audience du vendredi 31 décembre.* — Présidence de M. Ternynck, président. — LES LIMITES D'UN DROIT. — Sous ce titre nous avons rendu compte d'une question plaidée dans cette forme : Un créancier 1° d'une somme nommée et contestée, peut-il assigner son débiteur ; 2. dont l'insolvabilité n'est point prouvée ?

Le Tribunal a répondu négativement dans le principe en disant qu'il est « regrettable » que le demandeur ait assigné en faillite en vertu d'une créance contestée mais il ajoute que le défendeur ne justifiant point du préjudice dont il se plaint doit être débouté de sa demande reconventionnelle.

Concerts & Spectacles

Tourcoing. — *Le concert d'hiver des Crick-Sicks.* — C'est dimanche prochain 9 janvier, à quatre heures très précises de l'après-midi, qu'aura lieu, dans la salle des fêtes de la place Leverrier, le grand concert annuel offert par la Société nationale des orphéonistes « Crick-Sicks, » à ses membres protecteurs et honoraires.

Notre premier orphéon a tenu à honneur de faire appel pour la circonstance à plusieurs artistes de grand talent dont nous nous permettrons, pour aujourd'hui, de présenter à nos lecteurs celui qui marche en première ligne: nous avons nommé M. Soulacroix, le distingué baryton de l'Opéra-Comique.

M. Gabriel Soulacroix, qui est en ce moment en représentations extraordinaires au théâtre de la Monnaie, à Bruxelles, où il a créé précédemment le *Timbre d'Argent, Joli Gilles, Jean de Nivelle et les Maîtres Chanteurs*, a débuté à l'Opéra-Comique le 23 septembre 1885, dans les *Dragons de Villars* ; il y a chanté depuis tout le répertoire et y a créé un grand nombre de rôles ; parmi ceux-ci signalons : *Plutus, Egmont, l'Escadron volant de la reine, les Folies amoureuses, Falstaff, etc.*

M. Soulacroix a été engagé au théâtre de la Gaîté en 1895 et en 1896, dans *Rip* et *Panurge*, deux pièces qui ont fait courir tout Paris. C'est un des chanteurs les plus en vogue de l'époque et les Tourquennois ne manqueront pas d'aller écouter et applaudir celui dont la réputation artistique est universelle.

Ajoutons que M. Soulacroix est officier de l'instruction publique, officier du Nicham-Iftikar et qu'il est titulaire d'une médaille de sauvetage pour sa belle conduite lors du terrible incendie de l'Opéra-Comique.

— *La représentation théâtrale.* — La troupe Deschamps interprétera lundi soir, à huit heures, un drame, *Le Bâtard Rouge*, et l'opéra-comique, *Le Chalet*.

GRAND THÉÂTRE-HIPPODROME

Jeudi 6 janvier 1898. — **AIDA**, grand-opéra en quatre actes et sept tableaux de Verdi. Plusieurs ballets. Grande mise en scène. — Orchestre sous la direction de M. DE LA FUENTE. — Prix des places ordinaires. La location pour la Matinée de dimanche et la représentation de jeudi est ouverte chez M. Jubé-Hertogh, rue de la Gare.

NORD

Médailles d'honneur agricoles. — Des médailles d'honneur agricoles ont été accordées à MM. Victor Langlet, au service de MM. Lauvain, à Fressain ; Nicolas Menager, au service de Miles Cambray, à Hamel ; Benoît Nathiez, au service de M. Wiart, à Marcq.

Un terrible accident à Aniche. — *Deux hommes ensevelis sous un éboulement.* — Un terrible accident s'est produit vendredi, à Aniche.

Les frères Remy Danneel, 34 ans, et Henri Danneel, 25 ans, terrassiers, originaires de Oost Roosbeke (Belgique), travaillaient à Aniche pour le compte de M. Leblanc, entrepreneur.

Tout-à-coup, dans leur travail, une énorme masse de terre s'écroula, les ensevelissant tous les deux. On se précipita immédiatement à leur secours, mais ce ne fut qu'au bout d'une heure d'un travail acharné qu'on put les dégager. Les deux frères avaient malheureusement cessé de vivre. L'aîné, Remy Danneel, laisse une veuve et six enfants. L'autre était célibataire.

Découverte d'un squelette à Bourbourg-Campagne — Une découverte macabre produit en ce moment, à Bourbourg-Campagne, une assez vive émotion.

Près de la ferme occupée par M. Joseph Decroiville, des ouvriers, qui creusaient un trou pour y planter un arbre, découvrirent enfoui un squelette.

On constata bientôt que c'étaient là les restes d'une jeune femme, qui était âgée de vingt à vingt-cinq ans.

D'après la rumeur publique, ce serait une jeune fille qui était servante dans une ferme voisine et qui a tout à coup disparu, vers l'année 1824.

Cette fille était native de Looberghe. Nous ne reproduisons ces racontars que sous réserves. En tout cas, la gendarmerie a ouvert une enquête.

Le crime d'Onnaing. — Nous avons annoncé que Masoret avait été conduit vendredi devant M. le juge d'instruction. Ce dernier l'a prévenu qu'il était inculpé du meurtre de Deroteleur et l'a invité à choisir un avocat.

Les conclusions du rapport du médecin-légiste sont écrasantes pour l'inculpé. D'autre part, le voyageur du tramway de Fresnes dont le propos a été relevé par Mlle Murez, s'est paraît-il fait connaître.

PAS-DE-CALAIS

Un séminariste décoré. — Nous lisons dans le *Figaro* :

« Sait-on que les récentes promotions d'officiers dans l'ordre de la Légion d'honneur comprennent un séminariste, qui n'a pas, il est vrai, été décoré au titre ecclésiastique !

» Il s'agit du lieutenant-colonel Crepeaux, du 8e de ligne, à Saint-Omer, qui a pris la soutane le mois dernier pour entrer au grand séminaire d'Arras, où il se prépare à la prêtrise.

» Le lieutenant-colonel-séminariste a vingt-huit ans de service dans l'armée, deux campagnes, deux blessures. Il est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1871. »

NOUVELLES MILITAIRES

Nominations. — *Gendarmerie.* — M. Chezeaud, sous-lieutenant à Saint-Pol (Pas-de-Calais) est nommé lieutenant.

Nominations et promotions dans la réserve. — *Infanterie.* — Sont nommés au grade de major de réserve ; un régiment d'Avesnes, M. Ghillain, capitaine d'infanterie retraité ; au régiment de Béthune, M. Homps, major d'infanterie retraité.

Au grade de capitaine : au régiment de Valenciennes, M. Dubois, capitaine d'infanterie, *démissionnaire*.

Au grade de lieutenant de réserve : au régiment de Béthune, M. Tierny, sous-lieutenant de réserve au corps.

Au grade de sous-lieutenant : au régiment d'infanterie de Lille, M. Lemaire, ancien sous-officier d'infanterie ; au régiment de Valenciennes, M. Printemps, ancien sous-officier d'infanterie ; au régiment de Cambrai, M. Vivier de la Chaussée, sous-officier de réserve ; au régiment d'Avesnes, M. Tordeux, sous-officier de réserve ; au régiment d'Arras, M. Le Borgne, sous-officier de réserve; au régiment de Béthune, M. Lepagnol, ancien officier d'infanterie ; au régiment de Saint-Omer, M. Saint-Quentin, ancien officier d'infanterie ; au régiment de Dunkerque, M. Westercamps, sous-officier de réserve d'infanterie; au 145e, M. Wartelle, ancien officier de réserve , au 1er chasseurs à pied, MM. Boute et Hauvelle, anciens sous-officiers d'infanterie.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS DANS L'ARMÉE TERRITORIALE. — *Infanterie.* — Sont nommés au grade de capitaine : au 1er régiment, MM. Demotte, lieutenant au corps; Carton, lieutenant au 7e de même arme.

Au 6e régiment : MM. Basquin, lieutenant au 4e régiment de même arme.

Sont promus lieutenants et maintenus dans leur affectation : MM. Jacün, Toussaint, Simon, Prouvost, sous-lieutenants au 3e; M. Duflot, sous-lieutenant au 5e; M. Ségals, sous-lieutenant au 7e.

École de Versailles. — MM. Delattre, Famy, Paris, sergents au 3e génie, sont admis à subir les épreuves orales du concours d'admission à l'École militaire de l'artillerie et du génie (division du génie).

MM. Cosserat, maréchal des logis au 27e régiment d'artillerie ; Germot, maréchal des logis au 21e régiment de *dragons* ; Lambert, maréchal des logis chef au 1er escadron du train des équipages ; Lemaire, maréchal des logis au 15e régiment d'artillerie sont admis à subir les épreuves orales du concours d'admission à l'École militaire de l'artillerie et du génie (*division du train des équipages militaires*).

ÉTAT CIVIL. — ROUBAIX. — Déclarations de naissances du 1er et 2 janvier. — Elise Fruy, ruelle du Ballon, cour Lefèvre, 17. — Elvire Colpaert, rue de la Paix, 53. — Flore Kimpe, rue d'Arcole, cour St-Léon, 12. — Alphonsine Wilfard, rue Newton, cour Dendoyts, 8. — Blanche Florin, rue Basse-Masure, 116. — Palmyre Marien, boulevard de Strasbourg, 37. — Clémence Cuguet, rue de Denain, 89. — Charles Dubois, rue Archimède, quai St-Emile, 12. — Hermine de Smedt, rue Saint-Amand, 9. — Julien Verschore, place d'Audenaerde, 9.

Publications de mariages du 2 janvier 1898. — Paul Rogier, avocat à Roubaix, et Alice Poulain, sans profession, à Levallois-Perret. — Raymond Bombeke, 25 ans, mécanicien, à Roubaix, et Lucie Diers, 19 ans, ménagère, à Croix. — Auguste Calleus, 22 ans, cabaretier, à Tourcoing, et Marie Deschildre, 20 ans, domestique, à Roubaix. — Jean Vancolbert, 25 ans, comptable, à Roubaix, et Juliette Vermeulen, 29 ans, tailleuse, à Lille. — J.-B. Willin, 25 ans, valet de chambre, à Lannoy, et Jeanne Garé, 22 ans, femme de chambre, à Roubaix.

Calixte Algoet, 25 ans, peintre, rue de la Perche, maison Nuyts et Emilienne Lechrist, 22 ans, tailleuse, rue Richelieu, 11. — Alphonse Parent, 24 ans, fabricant de toiles, Lys-lez-Lannoy et Rachel Vandecrux, 20 ans, sans profession, boulevard de Paris, 166. — Georges Deldique, 26 ans, chaudronnier en cuivre, boulevard Gambetta, 125 et *Flore Scamps, sans* profession, rue du Luxembourg, 8. — Julien Demeyer, 31 ans, trieur, rue de la Potennerie, maison Florquin et Léonie Dufores, 29 ans, piqûrière, rue du Moulin, 149.

Louis Leure, 31 ans, tailleur d'habits, rue du Tilleul, 235, et Julie Vuylsteke, 30 ans, cuisinière, rue de Lannoy, 12. — Charles Renaut, 45 ans, mécanicien, rue Duflot, 7, et Elisa Marceaux, 37 ans, gouvernante, à Wasquehal. — Oscar Van Hée, 24 ans, tisserand, boulevard de Metz, cour Saint-Henri, 8, et Julie T'Jampens, 22 ans, ménagère, boulevard de Metz, cour Saint-Henri, 8. — Camille Byttebière, 25 ans, tisserand, rue des Charpentiers, cour Paulus, 4, et Flore Dillies, 24 ans, éplucheuse, rue des Charpentiers, cour Paulus, 2.

Jean Chals, 24 ans, voiturier, rue du Grand-Chemin, cour Dewailly, 2, et Adèle Carette, 21 ans, doubleuse, rue Boucher-de-Perthes, 45. — *Prosper Baetens, 27 ans,* teinturier, rue de Rome, cour Rogier, 14, et Silvie Van Steenacker, 31 ans, soigneuse, rue de Rome, cour Rogier, 14. — François Adang, 25 ans, cordonnier, rue des Filatures, 63, et Angèle Germain, 19 ans, ourdisseuse, rue des Filatures, 5. — Pierre Housse, 48 ans, journalier, à Mouscron, et Silvie Proot, 41 ans, journalière, à Roubaix. — Auguste Aernout, tisserand, à Halluin, et Marie Compernol, papetière à Roubaix. — Victor Leblanc, 23 ans, ourdisseur, à Roubaix, et Flore Castelain, 23 ans, bobineuse, à Wattrelos. — Charles Delanoe, 25 ans, expert, rue Vauban, 23, et Claire Lepoutre, 20 ans, sans profession, rue Pellart, 35. Déclarations de décès du 1er et 2 janvier. — César Derville, 75 ans, rue Pellart, 10. — Duquenne, présentée sans vie, rue de la Halle, 47. — Marie Veratraete, 9 mois, rue des Anges, 11. — Aldegonde Lecoutre, 19 mois, rue de la Chapelle-Carette, 67. — Jeanne Wissart, 80 ans, rue de la Concorde, 9. — Alfred Leclercq, 1 an 1/2, rue Jacquard, cour Masurel, 21. — Rosalie Coulon, 42 ans, ménagère, rue de Ste-Elisabeth, cour Dufores, 3. — Liévin Herpels, 41 ans, trieur, rue Duflot, 4. — Dhm, présentée sans vie rue des Longues Haies, 156. — Clotilde Favot, 30 ans, ménagère, Hôtel-Dieu. — Henri Desouter, 3 mois, rue Daubenton, cour Desmet, 9. — S. nommé Toussaint, 1 an, rue de l'Alouette, 46. — Emma Popelin, 31 ans, ménagère, Hôtel-Dieu. — Louise Polite, 3 mois, Hôtel Dieu.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DERVILLE-THIÉBAUT, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur César-Auguste-Joseph DERVILLE, décédé à Roubaix, le 31 décembre 1897, dans sa 76e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le dimanche 2 janvier 1898, à 8 heures, aux Vigiles qui seront chantées le lundi 3, à 3 h. 1/2, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 4 dudit mois, à 9 h. 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Pellart, 108.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint Martin, à Roubaix, le mardi 4 janvier 1898, à 10 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean STEUX, époux de Dame Adèle PRUS, pieusement décédé à Roubaix, le 8 décembre 1897, à l'âge de 69 ans, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

ON EXÉCUTE à façon, *vite et bon marché, fac-similés de thèses ou plans. Plusieurs couleurs.* P. LARUE, 13, rue Nationale, **Lille.** 21139—4333

BELGIQUE

L'ÉLECTION DE TERMONDE. — (*De notre correspondant. — Par voie téléphonique, 2 janvier*). — L'arrondissement de Termonde avait été, jusqu'ici, même électoralement parlant, un arrondissement fort paisible. Il est *foncièrement catholique et depuis longtemps* libéraux et socialistes n'y luttaient, quand ils luttaient, que pour l'honneur du drapeau, sans aucun espoir de succès, par conséquent très mollement. La fièvre électorale n'y avait donc plus régné, depuis des temps lointains, qu'à un degré très anodin, et le symptôme par lequel elle se manifeste habituellement aujourd'hui, les meetings publics, n'y avait jamais beaucoup apparu.

Il en est autrement cette fois. Depuis quinze jours, *toutes les communes ont reçu,* à *diverses reprises*, la visite d'orateurs de l'un ou l'autre camp, et cette visite amenait presque toujours des incidents violents.

M. Ducatillon, le candidat « chismocrate», est rompu à cette vie de meetings par l'apprentissage qu'il en fait depuis plusieurs années avec les autres chefs daensistes.

M. Tibbaut, de son côté, n'a pas été sans la pratiquer à Gand, à côté des chefs de la Ligue anti-socialiste.

M. Tibbaut a donné environ six meetings par jour. M. Ducatillon et ses amis, pour la seule journée d'hier, en ont donné plus de vingt.

Il est certain que M. Ducatillon et ses propagandistes, venus pour la plupart de régions n'appartenant pas à l'arrondissement, se sont livrés à de grandes violences de langage. Ils ont souvent attaqué avec vivacité le gouvernement; ils ont essayé de jeter le discrédit sur l'œuvre du ministère de l'industrie et du travail, qu'ils représentent comme ne devant servir qu'à leurrer les ouvriers; ils n'ont même pas épargné la personne vénérée de l'archevêque de Malines.

Il peut arriver que les adversaires de la démocratie chrétienne se fassent chez vous, comme ils le font déjà chez nous, une arme de cette histoire de l'élection de Termonde.

Il est bon que nos lecteurs aient la preuve que le parti démocratique chrétien de Belgique ne peut être en rien *rendu solidaire ni responsable de la conduite de M.* Ducatillon.

La *Justice Sociale*, de Bruxelles, a nettement blâmé M. Ducatillon d'avoir entamé la lutte à Termonde. Or, la *Justice Sociale*, organe des principaux et plus zélés démocrates de Bruxelles, notamment de MM. les députés Renkin et Carton de Wiart, ne peut être accusée de tiédeur démocratique ni d'hostilité systématique vis-à-vis du parti « daensiste ». Elle a, à plusieurs reprises, pris la *défense de ce ci-ci, et, récemment encore,* a tâche de les soustraire à l'exclusion dont les menaçait et dont les a frappé la majorité de la *Ligue démocratique*.

Dans son numéro d'aujourd'hui encore, la *Justice Sociale* s'explique à nouveau au sujet de l'élection de Termonde. Voici ce qu'elle dit :

« La *Justice sociale* n'a pas l'habitude de caner. Elle a toujours défendu et défendra toujours l'autonomie des démocrates contre l'intransigeance conservatrice.

» Mais elle n'entend pas plier davantage devant l'intransigeance de certains démocrates.

» Nous sommes d'avis que là où il existe des groupements démocratiques sérieux, une représentation doit leur être accordée sur les listes catholiques.

» Nous pensons en outre que dans les arrondissements où les démocrates n'ont pas d'association, le souci de l'avenir exige que les catholiques choisissent des candidats dont les tendances répondent aux progrès constants des idées démocratiques.

» A Termonde, il n'y a pas d'association démocratique. C'était donc à l'association conservatrice de désigner le candidat catholique. Après que le choix des délégués se fut arrêté sur deux candidats provisoires MM. Tibbaut et de Kerkhove, le *poll*, c'est-à-dire l'ensemble des électeurs catholiques a désigné le candidat définitif.

» D'après nous la candidature de M. Tibbaut était une satisfaction importante donnée aux démocrates. M. Tibbaut a des nuances beaucoup plus démocratiques que les anciens députés de Termonde. Le triomphe de M. Tibbaut au poll démontre que les idées démocratiques sont en progrès à Termonde. Il présage là et ailleurs une profonde transformation du parti catholique.

» Etait-ce le moment pour un groupe étranger à cet arrondissement de susciter une lutte entre catholiques ? Certainement non. Il n'y a aucune bonne raison à invoquer en faveur *de l'ingérence du Christene Volkspartij, dans cette élection.* Cette lutte n'est explicable que si ceux qui l'ont entamée veulent couper le parti catholique en deux. S'ils ne voulaient qu'assurer aux démocrates une juste représentation, la candidature Tibbaut devait les satisfaire.

» Cela est si vrai, qu'avant le *poll*, des orateurs démocrates ont déclaré que si M. Tibbaut était désigné, le *Christene Volkspartij* s'abstiendrait.

» Or, M. Tibbaut désigné, le *Christene Volkspartij* lutte sous prétexte que M. Tibbaut a eu pour lui des paroles malsonnantes.

» Une politique qui se décide d'après d'aussi secondaires considérations nous paraît manquer de maturité, et nous croyons que l'avenir du mouvement démocratique exige que les équivoques soient absolument dissipées.

» Nous voulons défendre sans faiblesse, au besoin contre les conservateurs intransigeants, les intérêts de la cause démocratique. Nous ne voulons pas, sous prétexte de démocratie, ériger la division en système. Une telle politique est funeste à notre avis, funeste à la cause catholique, funeste à la démocratie contre laquelle elle suscite les défiances. C'est pourquoi nous les combattons. »

Les libéraux ne luttent pas cette fois à Termonde. Ils vont tous voter pour M. Ducatillon. Leurs journaux font publiquement campagne en sa faveur. Ils ont très bien compris que *leur intérêt était d'encourager quelqu'un qui* vient jeter la scission parmi le parti catholique et surtout parmi le parti démocratique.

Quant au candidat socialiste, le citoyen Beerblock, du *Vooruit* de Gand, on en parle à peine.

1 heures soir. — La journée s'est passée sans incidents notables, sauf peut-être celui-ci : Tantôt, un groupe de conservateurs d'Alost, qui portaient à leur chapeau le portrait de M. Woeste, a débouché sur la Grand'Place de Termonde, et a hué M. Lambrechts, un des lieutenants de M. Ducatillon.

Le parquet vient de partir pour une localité du canton de Zele, où, dit-on, un homme aurait été tué d'un coup de couteau, dans une rixe qui aurait, hier soir, suivi un meeting.

LE RÉSULTAT. — Termonde, 2 janvier, 10 heures 45 soir. — Voici le résultat de l'élection de Termonde :

MM. Tibbaut, 21.873 voix, ÉLU.
Ducatillon, 15.688 voix.
Beerblock, 2.903 voix.

Les progrès de l'enseignement professionnel. — Le volumineux rapport publié par le ministère du travail, sur l'enseignement industriel et professionnel en Belgique de 1884 à 1896, est un témoignage irrécusable des progrès accomplis dans cette voie.

Nous en tirons la statistique suivante, touchant les établissements subsidiés par le gouvernement:

	1884	1896
A. — ÉCOLES POUR FILLES		
1. Écoles et classes ménagères	0	225
2. Ateliers d'apprentissage	1	2
3. Cours professionnels	0	3
4. Écoles professionnelles	3	23
B. — ÉCOLES POUR GARÇONS		
1. Ateliers d'apprentissage et écoles professionnelles de tissage des Flandres	45	45
2. Ateliers d'apprentissage p. la taille des pierres	0	12
3. Cours professionnels	1	1
4. Écoles professionnelles	0	12
5. Id. St-Luc	0	5
6. Id. industrielles	32	50
7. Id. supérieures	2	3
C. — COURS COMMERCIAUX ET SCIENTIFIQUES	2	6
	86	375

Sur les 225 institutions d'enseignement ménager, 92 sont créées par les communes, 87 par l'initiative privée, 46 sont annexées à des écoles adoptées.

Le nombre des élèves profitant de ces institutions professionnelles et ménagères s'est élevé, depuis 1884, de 11,714 à 30,472.

L'Etat a dépensé pour eux 683,527 fr. 72.

Les nominations dans l'ordre de Léopold. — Parmi les nominations dans l'ordre de Léopold parues au *Journal officiel*, nous relevons les suivantes : Chevaliers : MM. Carlon, industriel à Tournai; Spreux, brasseur à Tournai ; Dubar, tanneur à Tournai ; Decoene, industriel à Courtrai ; Vanden Broucke, industriel à Renaix; Vercruysse Camille, industriel à Courtrai.

L'épiscopat belge et le Pape Léon XIII. — On nous télégraphie de Bruxelles :

«L'épiscopat belge a fait parvenir à S.S.Léon XIII une adresse de félicitations à l'occasion du 60e anniversaire de sa promotion au sacerdoce.»

Bruxelles. — *L'arrestation de l'assassin de la fille Van Rompaye.* — L'auteur du crime de la rue Martha vient d'être arrêté à Strasbourg. C'est un nommé Emile Lienhardt ayant habité Bruxelles, où il avait conservé son domicile. A la suite des perquisitions qui y furent opérées, la police bruxelloise acquit la preuve de la culpabilité de Lienhardt et le fit rechercher à Strasbourg où on l'arrêta.

Liège. — *Le meurtre d'un sous-chef de station.* — Le sous-chef de station de Kinkempois, M. Thermasse, a été tué dimanche matin dans une maison mal famée de la rue des Foulons, à Liège. C'est à la suite d'une dispute, survenue au moment du payement d'une bouteille de champagne, que ce fonctionnaire fut atteint d'un coup de revolver, tiré par la patronne de l'établissement.

La mort fut instantanée. Un ouvrier houilleur, qui passait au moment où le drame se produisait, fit avertir la police. Le parquet a fait une descente dans la maison du crime et a interrogé la coupable.

Mons. — *L'agresseur de femmes.* — (De notre correspondant). Depuis quelque temps diverses dames et jeunes filles avaient été victimes d'agressions, le soir, dans nos rues. Les femmes montoises en étaient venues à ne plus oser sortir seules après le coucher du soleil.

Hier soir, au boulevard, une servante fut l'objet d'une nouvelle agression. Elle échappa à l'agresseur, et rencontra peu après un agent de police.

Elle revint avec celui-ci sur les lieux de l'attentat. L'homme y était encore, attendant sans doute une autre victime.

L'agent de police le mit en état d'arrestation.

Depuis il a été confronté avec de nombreuses personnes qui avaient à se plaindre des agressions dont il s'agit. Beaucoup ont personnellement reconnu leur agresseur en la personne de l'individu arrêté.

D'autres cependant disent que l'agresseur était plus petit. Peut-être l'individu arrêté avait-il un complice.

C'est un nommé S..., de Saint-Symphorien. Il nie avec énergie.

Menin. — *Une scène sanglante aux Baraques.* — *Un jeune homme d'Halluin frappé de vingt-cinq coups de couteau.* — Certains jeunes gens d'Halluin — moins nombreux qu'autrefois, il est vrai — n'ont pu encore perdre l'habitude d'aller passer leurs moments de loisir en se livrant à toutes sortes de dépenses de l'autre côté de la frontière où ils sont pourtant exposés à toutes sortes d'aventures plus ou moins fâcheuses, tragiques même.

Samedi dans la soirée, un jeune homme du nom de Wandels, en logement à l'Auberge de la Forge, rue Magenta, à Halluin, arrivait à la police soutenu par deux camarades, les vêtements couverts de sang, et racontait qu'il avait été assailli dans un estaminet voisin de la frontière par une bande de mauvais sujets qui, après l'avoir terrassé, l'avaient jeté sur la rue et lardé de coups de couteau.

On commença par lui faire donner les soins que réclamait son état ; il avait la poitrine et les bras comme tatoués de coups de pointes : le médecin ne releva pas moins de vingt-cinq blessures qui saignaient encore. Quant aux simples *bleus* et aux plaies contuses, il eût été difficile d'en faire le compte.

Aucune des blessures n'a pénétré plus profondément que l'épaisseur des chairs et ne peut, sauf complications, avoir de suites graves.

Les faits s'étant passés en Belgique, la police d'Halluin n'avait qu'à aviser les autorités de Menin.

L'enquête s'est poursuivie pendant toute la journée de dimanche.

VARIÉTÉS

BISMARCK INTIME

Les bruits toujours démentis, mis périodiquement en circulation sur la santé du prince de Bismarck, ramènent chaque fois l'attention sur l'ancien chancelier, qui vit maintenant complètement dans le passé et exerce peu ou point d'influence sur la direction des affaires courantes. Il est intéressant toutefois, de jeter un coup d'œil derrière les murailles du simple château où l'homme de fer vit ses derniers jours.

Le prince de Bismarck possède toujours une constitution d'une vigueur extraordinaire, ce qui lui permet de goûter les satisfactions de l'existence avec une vivacité qui est généralement refusée aux octogénaires. Il est vrai qu'à certains moments il souffre beaucoup de névralgies faciales et de douleurs rhumatismales, mais c'est seulement quand les attaques du mal sont particulièrement violentes que pour un moment l'égalité de son caractère et sa faculté de sentir sont affectées d'une façon perceptible.

L'existence quotidienne à Friedrichsruhe, en apparence monotone, laisse dans une bonne mesure place à la nouveauté. Le maître du château est entouré de soins dévoués par ses subordonnés, par son secrétaire, par son médecin qui lui fait de fréquentes visites. Il se montre rarement, pour ne pas dire presque jamais, avant le repas de midi, mais il est toujours alors dans d'excellentes conditions.

Pour empêcher une invasion trop considérable de convives, on allègue généralement que la santé du prince ne lui permet pas de recevoir de visiteurs. Néanmoins, les amis de la famille dinent constamment ou prennent une collation avec lui, et le docteur Chrysander, son secrétaire, est souvent obligé d'aller attendre les voyageurs à la station.

L'ancien homme d'Etat fait toujours honneur aux repas. Il faut voir avec quel regard de dédain il tourne ses sourcils proéminents vers le convive qui ne peut prendre sa part des premiers crus de champagne, des vins de la Moselle ou des vins du Rhin dont les celliers de l'immense cave sont toujours abondamment pourvus, ou qui refuse de goûter le parfum d'un luxueux havane.

Le prince se plaît à rappeler à ce propos qu'il fut grand fumeur de cigares et des plus forts, et il ajoute mélancoliquement que la pipe seule lui est maintenant permise. Il fume, en effet, sans interruption, des pipes qu'un domestique lui apporte toujours soigneusement préparées et bourrées.

Il est passionné pour les promenades en voiture et pour les promenades à pied. Ni la pluie, ni aucunes autres intempéries ne peuvent l'empêcher de sortir. Ceux qui ont le privilège de l'accompagner dans ses courses au dehors vantent le flot intarissable de sa conversation, dont les souvenirs historiques forment le fond et qu'accompagnent frénétiquement les traits d'ironie mordante dont le prince fut toujours grand distributeur.

Il n'est personne au monde qui reçoive autant de cadeaux que l'ancien chancelier, et qui les reçoive avec plus de plaisir. Tonneaux de bière de Bavière, vins les plus fins du Rhin et de la Moselle, saumons les plus gros des rivières du pays, boissons et aliments de toutes espèces arrivent incessamment à Friedrichsruhe, envoyés par les admirateurs, à l'intérieur et à l'étranger. Les plus beaux jardins et les serres sont aussi dépouillés de leurs fleurs et de leurs fruits les plus choisis, car le prince de Bismarck est un amateur passionné des fleurs. Les roses surtout lui plaisent, entre autres les espèces très foncées. Il prétend que ces nuances conviennent beaucoup mieux à un homme de son âge que les nuances claires.

Les familiers de Friedrichsruhe font toujours remarquer le contraste frappant qui existe entre le prince de Bismarck et le maréchal de Moltke, contraste qui se retrouve entre Friedrichsruhe et Kreisau, l'ancienne résidence du défunt maréchal. Le stratégiste, le grand silencieux, aimait à passer son existence campagnarde dans l'isolement le plus complet. Ses appartements particuliers étaient meublés avec une simplicité spartiate. Il ne se permettait qu'une seule jouissance, le tabac à priser. Bien peu de présents arrivaient à Kreisau. De plus, Moltke lisait beaucoup et gardait ses impressions pour lui-même, tandis que Bismarck ne se contente pas de lire énormément, mais n'hésite pas, à l'occasion, à rendre publiques ses impressions sur les évènements et sur les choses.

Kreisau est isolé au milieu des montagnes de la Silésie ; Friedrichsruhe est à une heure de chemin de fer de Hambourg.

Lorsque le maréchal était assis à sa table plus que sobrement servie, il était toujours très difficile de tirer de lui une seule observation. Bismarck, au contraire, dirige et monopolise la conversation, et ses auditeurs perçoivent chaque mot qu'il prononce.

La seule ressemblance qui rapproche les deux hommes, si dissemblables en toute autre chose, est leur puissance formidable de travail.

Et pour finir, une anecdote. Le prince, toujours très courtois avec ses subordonnés, avait l'habitude de leur demander lorsqu'ils venaient s'installer chez lui s'ils désiraient prendre leurs repas à sa propre table.

Il arriva qu'un jour un de ces fonctionnaires, se méprenant sur la condescendance de son chef, lui proposa d'échanger leurs photographies,... « en souvenir du travail qu'ils avaient effectué en commun ». Depuis cette époque aucun employé subalterne de l'administration ne fut invité à Friedrichsruhe.

CHOSES ET AUTRES

Un jeune homme demande la main de sa fille à M. Calino, qui refuse net.

— Laissez-moi espérer, implore l'amoureux, que votre décision n'est pas irrévocable...

Calino, d'un ton ferme :

— Elle est irrévocable... tout au moins provisoirement !

***

Le docteur X... disait l'autre soir dans un salon :

— Les auteurs, depuis Molière, ne nous ont pas ménagé *leurs traits malicieux* ; *mais il se trouvera bien un médecin qui saisira à son tour le fouet de la satire...*

— Et qui le fera sûrement claquer ! acheva malicieusement la maîtresse de la maison.

COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Aujourd'hui lundi 3 janvier, 3/5 mort pour 100 fr. paire de plaisir à 20 fr., au Maréchal de Coyphem, Grande-Rue 111, contre le Casino et l'abattoir de Tourcoing réunis. Mise au parc à 5 heures.

Théâtre de Tourcoing. (Salle Leverrier). — Direction : Mme veuve G. Deschamps. — Bureaux à 7 h. 1/2. Rideau à 8 h. Lundi 3 janvier 1898. — Deux représentations extraordinaires. — *Le Bâtard Rouge*, grand drame nouveau en 6 actes. — Le spectacle sera terminé par le grand succès : *Le Chalet*, opéra-comique en 1 acte.

LA MALÉANE

Nouveau remède qui fera rapidement le tour du monde, le plus extraordinaire comme propriétés curatives, l'idéal comme rapidité et certitude de guérison de : *toutes les plaies sans exception, maladies de la peau et vices du sang, dartres, eczémas, ulcères variqueux, hémorroïdes*, etc.

Le traitement se compose de :

1° La Maléane dépuratif........ Prix 5 fr.
2° La Maléane onction.......... Prix 2 fr.

Dépositaire général: A. VANDAMME, 131, rue Nationale, à Lille.

Se trouve chez les pharmaciens ci-après : à Tourcoing, M. Decouvelaere, 5, rue de l'Hôtel-de-Ville. — A Roubaix : MM. Logez, rue de France, 88; Leflon, Grand-Rue, 165; Vasseur, rue du Grand-Chemin, 109.

Une attestation entre 10.000 toutes légalisées :

Je certifie avoir constaté l'effet surprenant produit par votre **Spécifique Maléane Onction** sur des engelures ulcérées qu'avaient aux mains Mme et Mlle Perrier.

La guérison, en effet, s'est effectuée en trois jours.

E. PERRIER, négociant en vins, à Pontoise (Seine-et-Oise) 28235—43490

Pain Fougeron

Seul efficace contre le **DIABÈTE** Envoi de la Brochure sur demande adressée 30, rue St-Augustin, à Par'

TÉLÉPHONES

POUR RÉSEAUX

Installation de réseaux particuliers. — Sonneries et Appareils électriques. — Contrôleurs de rondes. — Porte-Voix. Paratonnerres. — Piles. — Fils, etc.

Ele RAVET

EXPERT DU GOUVERNEMENT

Fournisseur des grandes administrations

13, contour Saint-Martin ROUBAIX | 51, boulevard de la Liberté LILLE

LES MAISONS SONT RELIÉES AU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE

AVIS AUX SOCIETES. — Les sociétés qui confient l'impression de leurs affiches, circulaires et règlements à la maison Alf. Reboux, Grande-Rue, 71, ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*.

BIBLIOGRAPHIE

Traité pratique de Législation Anglaise sur les Sociétés Anonymes, limited, par M. E. DESTRUELS, Avocat à la cour d'Appel de Paris. — 1 vol. in-16, prix : 6 fr. franco, librairie Marescq aîné, 20, rue Soufflot, Paris.

Extrait de la *Gazette des Tribunaux* :

L'épargne française, si riche, si facile à séduire, et, disons le mot, si facile à tromper, trouve souvent sur le marché de Paris un grand nombre de titres libellés en langue étrangère et émanant de sociétés constituées sous le régime d'une législation inconnue.

La situation est telle que non seulement les porteurs de titres ignorent les lois régissant les sociétés, dont ils sont devenus membres, mais encore les intermédiaires, aussi ignorants que les porteurs de titres, se trouvent incapables de reconnaître l'irrégularité des valeurs qu'ils offrent à leurs clients.

Pour ne prendre qu'un exemple, le marché de Paris compte, à l'heure actuelle, plus de trois cents valeurs de *Mines d'or* créées sous le régime de la loi anglaise, et il n'existait aucun traité indiquant les formalités prescrites par cette législation pour la constitution régulière d'une Société par actions.

C'est cette lacune que M. Destruels a voulu combler et on ne saurait trop l'en féliciter.

Le Soir, journal quotidien de Bruxelles, *le recommande en disant* : « L'ouvrage de M. Destruels est indispensable à toute personne s'occupant de Bourse, au spéculateur aussi bien qu'à l'homme de loi. »

Extrait du journal *La Cote de la Bourse et de la Banque* :

Sous le titre de **Traité pratique de Législation Anglaise sur les Sociétés Anonymes, limited,** M. E. DESTRUELS, Avocat à la cour d'Appel de Paris, vient de faire paraître un ouvrage plein d'actualité et destiné à combler une lacune qui avait frappé tout le monde. A cette heure, le marché de Paris compte plus de trois cents valeurs de *Mines d'Or*, créées sous le régime de la loi anglaise, et il n'existait aucun traité indiquant les formalités prescrites par cette législation pour la constitution régulière d'une Société par actions.

FEUILLETON DU 4 JANVIER 1898. — N° 11

DANS LA BRUME

Par LÉON DE TINSEAU

VI

— Voyons donc le tarif, demanda-t-il avec une résignation plus feinte que réelle.

Le principe de la *non-gratuité une fois admis*, le *Corsaire* n'était pas intraitable sur le terrain des concessions. Pour cinq cents francs, ce qui était un rabais énorme, on promit un article, non pas la première qualité peut-être, mais quelque chose de très convenable. Sur quoi le négociateur sortit de sa poche l'exemplaire des *Ailes brisées*.

— Une œuvre de ce genre, commença-t-il, exige d'être lue avec soin. Me sera-t-il permis de vous signaler... ?

D'un geste sobre, accompagné d'un mouvement de lèvres où se lisait la commisération pour tant de naïveté, le directeur invita Félix à ne pas s'égarer davantage.

— Oh ! monsieur, dit il, cela coûtera le double si nous sommes tenus à lire le volume.

Voyant que son interlocuteur semblait découragé, il continua sur le ton confidentiel :

— Pourquoi, diable, votre jeune fille n'écrit-elle pas son article elle-même?

— Faire son propre éloge !... protesta Félix.

— Vous croyez que ce serait le premier exemple de cette énormité : un auteur louant son œuvre, lui prédisant « un gros succès de librairie » ?...Eh *bien !* si la jeune personne a des scrupules, faites la besogne vous-même.

— J'y serais autorisé ?

— Pourquoi pas, si vous restez dans les dimensions convenues ?

— Je ne voudrais pas que mon nom parût.

— Signez d'un pseudonyme, Envoyez la copie demain avant midi ; vous passerez dans le numéro suivant. Je vais prévenir la caisse du rabais qui vous est accordé.

Deux jours après, le *Corsaire* publiait en première page un article rutilant sur *Ailes brisées*. L'analyse, faite par une main habile, masquait les défauts du sujet ; « Norac » put à peine reconnaître son œuvre dans le résumé servi aux lecteurs. *En revanche, elle reconnut le zèle d'un* ami dévoué dans ces lignes élogieuses. Un billet ému et reconnaissant partit à l'adresse de Félix. La dernière ligne disait : « Venez bientôt me voir. »

Cependant le jeune homme, qui savait Alexandrine une femme pratique, voulut attendre, pour *les lui porter, les résultats de l'article du Corsaire*. Il ne doutait pas que le reste de l'édition ne dût s'enlever du coup. Hélas ! tout l'effort de sa prose parvint à faire enlever soixante exemplaires. « Norac » perdait encore une quinzaine de louis.

Malgré tout, elle affecta la même reconnaissance que si les affaires eussent marché pour le mieux ; mais au fond elle était cruellement désappointée. Si elle avait su combien coûtait à Hérépian ce coup d'épée dans l'eau de l'indifférence publique, elle en fût morte de honte. Elle se garda bien d'en parler la première à Manfred ; mais il aborda le sujet quand il vint la voir :

— Mes compliments ! Votre ami le poète a bien fait les choses. Comment va la vente, après ce joli tam-tam ?

— Elle va plutôt doucement. Vous me permettrez de vous dire que j'ai perdu mes illusions sur l'influence de la réclame.

— Vous passez d'un extrême à l'autre : jadis vous sembliez croire que la réclame était tout. Pensez-vous qu'on puisse faire marcher une entreprise, ou un livre, ou une réputation, avec *un* article, même flambant ? C'est comme si l'on voulait faire marcher une locomotive en brûlant une botte de paille sous la chaudière. Il faut continuer longtemps et recommencer souvent.

— Je ne crois pas que je recommencerai souvent, dit mademoiselle Caron qui paraissait dégoûtée de tout et de la vie.

Manfred pensa : « *Lui* non plus n'abusera pas des articles à vingt-cinq louis la pièce». Mais il *garda ses réflexions et partit bientôt, rassuré* : les actions d'Hérépian n'avaient pas monté au-dessus du pair.

C'était bien l'avis d'Hérépian lui-même qui, d'ailleurs, ne pouvait s'empêcher de reconnaître qu'il avait fait preuve, dans toute cette affaire, surtout de bonne volonté. Or, avec les femmes les meilleures, la bonne volonté sans résultat compte pour peu de chose. Néanmoins, s'il n'avait pas éveillé le cœur d'Alexandrine, il avait gagné du terrain dans sa confiance et dans son amitié. Peu de temps après elle réclama sa visite par un télégramme. Elle ajoutait : « Vous serez censé venir de votre propre mouvement. J'ai à vous parler de choses sérieuses ».

Quant il fut entré, elle éloigna sa grand'mère sous un prétexte, ce qui ne fut pas difficile, madame Lyzdeyko témoignant elle-même à Félix une confiance absolue. Restée seule avec son visiteur, la jeune fille lui dit :

— Je vais vous trahir un secret que je me suis engagée à garder par les plus redoutables serments. Mais je vous tiens pour un homme sûr. Eh bien ! donc, j'ai mon prix.

— *Comme vous dites cela froidement !*

— Sachez-moi bon gré de cette réserve. Elle prouve que l'orgueil et la justice ne sont pas tout à fait morts dans ce pauvre cœur. J'aurai mon prix : du moins Lescande l'affirme. Et le volume est toujours sur sa table, comme je l'ai laissé à ma première visite !

— C'est cela qui vous choque ? Ne soyez pas si susceptible. Vous avez envoyé d'autres exemplaires au comité. Ceux-là ont été lus sans doute Pourquoi chercher toujours le côté pénible des choses ? Pourquoi prendre toujours la vie par ses épines, jamais par ses fleurs ?

— Attendez. Vous n'avez pas vu toutes les épines de rosier automnal qui se nomme Lescande. Ce nouvel allié est un transfuge. Cette couronne qui va se poser sur mon front, il l'avait fait espérer à une autre. Et savez-vous quelle était cet autre ? Madame Bitterlin !

Hérépian éclata de rire.

— Voilà, dit-il une histoire tout amusante. Que voulez-vous ? « Chacun pour soi et Dieu pour tous » est la devise de ceux qui combattent. Ne songez qu'à votre succès ; ne vous occupez pas du reste.

— J'ai peur que ma rivale, si elle est vaincue, ne s'occupe beaucoup du reste, c'est-à-dire de moi. « Elle est bien méchante ! » a soupiré Lescande, lequel, soit dit en passant, me paraît moins rassuré que vous

— Je ne vous laisserai pas manger toute vive par le monstre, dit Hérépian. Calmez-vous. Je voudrais tant que la vie ne fût pas toujours pour vous une cause d'inquiétude ! Je lis dans vos yeux une telle fatigue ! Appuyez-vous sur moi : je vous suis tout dévoué !

— Ah ! mon pauvre ami, vous êtes une amertume de plus dans ma vie, parce que vous êtes une dette de plus. *Devoir* est une chose cruelle *quand on ne peut pas payer. Je n'ai pas de cœur* ; vous me le reprochez au fond de vous-même. Hélas ! je suis une vieille femme *!*

— Il vous plaît d'être vieille. On dirait que vous vous faites gloire d'ignorer, à vingt ans, l'espoir dans *l'enthousiasme, la foi dans l'amour !*

— L'amour, ô poète incorrigible, est comme la gavotte. C'est un exercice élégant et fort gracieux, qui exige la poudre, les paniers, les salles d'un palais. On ne danse plus la gavotte que chez les gens très riches, et pour faire semblant.

— L'amour, ô blasphématrice obstinée est une marche à deux sur le chemin plus ou moins long de notre existence. Les pauvres eux-mêmes peuvent aimer. Ils aiment d'autant plus qu'ils sont pauvres. L'amour leur fait oublier la pauvreté.

— En quel pays voit-on cela ?

— Dans le mien, mademoiselle.

— Ce doit être plus loin que l'Amérique !... A propos d'Amérique, il faut que nous revenions aux sujets sérieux. Bon gré mal gré, il faut toujours que j'y revienne. Ce n'est pas seulement pour m'écouter geindre que je vous ai fait venir ici. Une difficulté nouvelle se présente, et nous allons voir si vous pourrez me donner un conseil. Moi, j'y perds la tête. Vous savez que j'ai une cousine de l'autre côté de l'Océan ?

— Madame Lyzdeyko m'en a parlé quelquefois, plutôt vaguement.

— Nous sommes brouillées à mort avec cette branche de la famille. C'est au point que nous n'avons pas porté le deuil quand Edna Leslie a perdu son père, le gendre de ma grand'mère, il y a un an.

— C'est raide !

— Oh ! mon oncle a fait d'autres choses plus raides en ce genre. Mais ce n'est pas le moment d'en parler. Quoi qu'il en soit, j'ai trouvé ce matin dans notre courrier une enveloppe timbrée de Chicago, résidence de ma cousine. Vu l'état de nos rapports, j'ai craint une secousse dangereuse et j'ai ouvert la lettre, bien qu'elle fût adressée à grand'mère. Lisez-la, et dites si je n'ai pas bien fait de la supprimer.

Edna Leslie écrivait :

« Madame, je suis seule au monde : ceux qui vous ont fait du chagrin ne sont plus. Vous êtes restée inexorable pour eux ; mais moi je suis innocente envers Dieu comme envers vous. Je suis innocente, et pourtant j'ai beaucoup souffert. Il me semble que vous ne sauriez me tenir rigueur jusqu'à la fin. Un désir, auquel je ne peux résister plus longtemps, me pousse vers vous et vers ma cousine, les seuls êtres auxquels je sois liée en ce monde par les liens du sang. J'ai besoin de vous voir, de vous connaître ; j'ai une soif immense d'affection familiale, pour dissiper l'angoisse de ma solitude. Peut-être qu'après m'avoir vue, il vous semblera que vous pouvez m'aimer.

» Le printemps venu, j'irai en France. Mais je serais infiniment heureuse d'apprendre, avant d'y poser le pied, que votre porte s'ouvrira devant votre petite-fille, qui baise vos mains respectueusement. » EDNA. »

— Elle écrit bien le français ! dit Hérépian. D'ailleurs, tout style à part, sa lettre est touchante. Madame Lyzdeyko ne saurait manquer d'être fléchie par des paroles si vraies.

— Vous ne la connaissez pas ! Nous aurons des drames ; la brouille deviendra aiguë, et ma cousine sera furieuse. Or, nous devrions la ménager.

Alors, que désirez-vous ? Empêcher qu'elle vienne ?

— Comment voulez-vous empêcher une Américaine de vingt-quatre ans, complètement libre, d'aller où bon lui semble ? Mais il y a autre chose. N'est-ce pas une folie, dans la position où nous sommes de repousser les avances d'une proche parente dont la fortune est énorme ?

— Ce côté de la question m'échappait, dit Hérépian. Je reconnais son importance. Que faut-il faire, alors ?

(*A suivre*) LÉON DE TINSEAU.